

SUR LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Schéma Directeur de la Région Ile-de-France
Un projet ambitieux et solidaire

Le bras de fer avec l'Etat vous concerne

Après quatre ans d'élaboration, l'adoption du SDRIF par le Conseil régional est prévue le 25 septembre prochain avant sa validation légale par le Conseil d'Etat. Le gouvernement et la droite francilienne multiplient les manœuvres pour bloquer un projet qui développe des options progressistes et offre de nombreux points d'appui aux futures mobilisations du mouvement social.

Depuis plus d'un an, le Gouvernement de Sarkozy tente de faire échouer le nouveau Schéma Directeur : demande d'annulation de l'enquête publique en juin 2007 puis menace violente aujourd'hui de non-validation en Conseil d'Etat. Ce conflit est l'indice de l'ampleur des questions en jeu. Dans une région dont personne ne peut ignorer les crises sociales, économique et écologique, le SDRIF est beaucoup plus que la production d'un document d'urbanisme. Il oblige à repenser sur un horizon long l'ensemble des questions de logement, d'emploi, de transports, d'équipements urbains qui vont commander la vie quotidienne de près de 12 millions d'habitants... Aujourd'hui, la droite ne supporte pas que la politique régionale lui échappe et intensifie son offensive pour casser un projet élaboré depuis 4 ans avec l'ensemble des collectivités concernées. Cette offensive constante depuis juin 2007

renvoie à des divergences fondamentales sur le devenir de la Région. Au-delà des arrière-pensées électoralistes de la droite, elle oppose deux visions et deux conceptions de l'Ile-de-France. D'un côté, la soumission à une mondialisation libérale plus inégalitaire que jamais, de l'autre un parti pris de la solidarité face aux défis de demain. Certes le SDRIF n'est probablement pas sans limite ou ambiguïtés mais il a cette véritable ambition.

C'est pourquoi le groupe CACR vous alerte. Le devenir du SDRIF doit devenir l'affaire de toutes et tous. Pour qui veut relever le défi des inégalités et la crise écologique, développer le logement social et les transports en commun, promouvoir la qualité de vie urbaine dans une région métropole de taille mondiale, l'adoption du SDRIF sera un atout pour les politiques locales comme pour les mobilisations sociales.

Deux visions qui s'affrontent

D'un côté, une droite qui veut imposer ses choix dans tous les domaines, qui ne conçoit le développement économique que dans la concentration de richesse et de luxe pour quelques zones privilégiées avec l'extension des territoires relégués, des populations dans la misère, un aménagement fondé sur l'exacerbation des inégalités qui ne peut que sacrifier l'avenir du plus grand nombre.

Et de l'autre côté, un projet qui s'inscrit dans un modèle de développement, qui relève les défis de la crise sociale et de la crise écologique, pour combattre les inégalités, pour régler les problèmes du logement et des transports, et permettre un véritable développement économique, équilibré et solidaire.

Ces orientations novatrices sont toujours combattues par le Gouvernement de Sarkozy.

Les enjeux du Schéma Directeur

La révision du SDRIF constitue l'un des actes majeurs du mandat 2004-2010 du Conseil régional. Elle consiste à anticiper l'aménagement d'une région névralgique pour les 25 ans à venir. Pour la première fois une telle opération s'exerce sous la responsabilité de la Région et non plus sous celle de la seule autorité de l'Etat comme pour les schémas antérieurs de 1965, 1976 et 1994. Le SDRIF détermine l'affectation des sols pour la Région jusqu'en 2030, et a déjà, de ce seul point de vue, une

importance stratégique. Mais au travers de la localisation de l'habitat, des emplois, des transports et des

“ Le Conseil régional doit voter la version finale du SDRIF le 25 septembre avant sa validation en Conseil d'Etat. ”

grands équipements, ce sont en fait toutes les politiques publiques qui, de près ou de loin, sont concernées par son contenu.

Issu d'une importante concertation au niveau institutionnel, mais qui aurait mérité une sollicitation bien plus large des citoyens, le nouveau SDRIF a été adopté par le Conseil régional en février 2007 puis ajusté au vu des recommandations de l'enquête publique qui s'est déroulée à l'automne 2007 avec un avis globalement favorable à l'unanimité de ses membres. Cette ultime version est soumise au vote du Conseil régional le 25 septembre prochain.

Une forte empreinte du groupe CACR

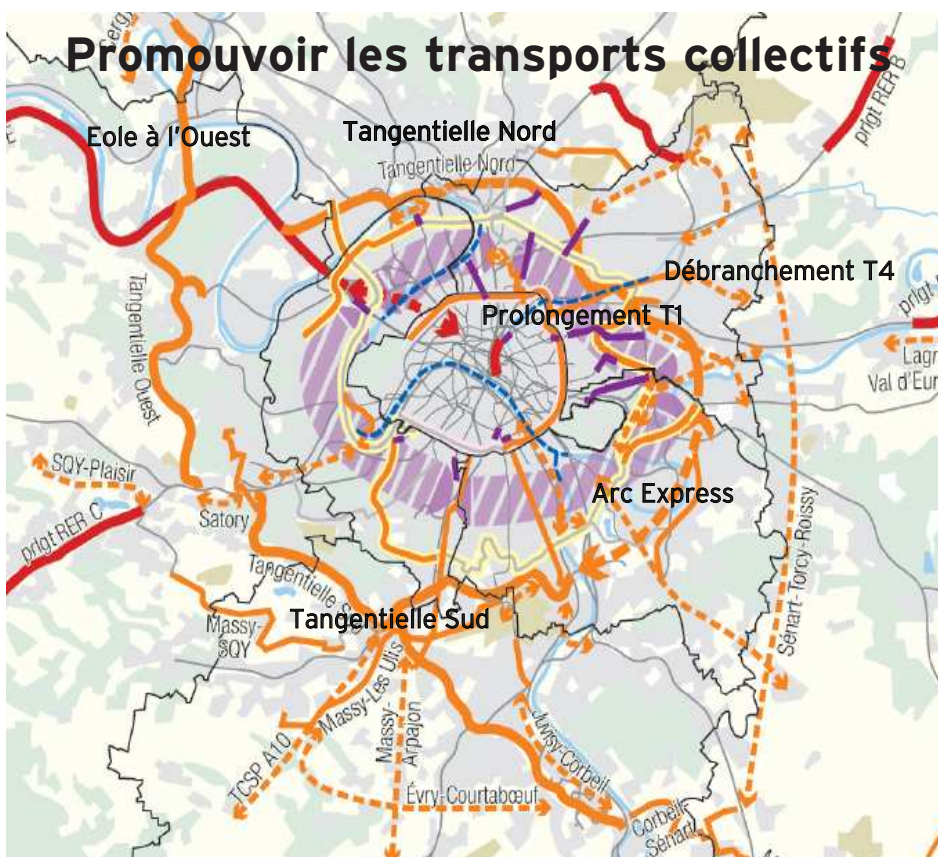
Le groupe CACR a contribué, tout au long du processus de concertation sur la révision du Schéma directeur, à faire avancer les points qui lui paraissaient les plus importants. Il a constamment insisté sur la dimension plus démocratique à donner à son élaboration en sachant que des centaines de milliers de personnes auraient pu s'y impliquer en s'en donnant les moyens au départ. Cela a permis au moins la diffusion d'un journal assorti d'un questionnaire à 4,5 millions d'exemplaires.

Il a constamment mis l'accent sur la nécessité impérieuse de la lutte contre les ségrégations et d'une conception du développement adossée à l'égalité sociale et territoriale. Il

a toujours mis l'accent sur la solidarité et l'interdépendance des territoires sans opposer Paris, le cœur de l'agglomération et le nécessaire développement de nouveaux territoires. Le logement a été un point fort du débat et le groupe a obtenu que la Région se fixe un objectif de

“ 30 % de logements sociaux d'ici 2030 ”

30 % de logements sociaux d'ici 2030. C'est précisément l'un des points les plus rejetés par la droite. De plus, il s'est beaucoup investi pour un développement des transports publics réellement ambitieux (prolongement de nombreuses lignes de métro, de tramway, de RER, etc.) avec notamment l'adoption désormais consensuelle de la grande rocade en métro rapide.



Trois défis et cinq objectifs

Les trois défis :

- favoriser l'égalité sociale et territoriale et améliorer la cohésion sociale ;
- anticiper et répondre aux mutations ou crises majeures, liées notamment au changement climatique et renchérissement des énergies fossiles ;
- développer une Île-de-France dynamique maintenant son rayonnement mondial.

Et les cinq objectifs :

- offrir un logement à tous les Franciliens, avec comme objectif : construire 60 000 logements par an pendant 25 ans et viser un taux de 30 % de logement social à terme ;
- doter la métropole d'équipements et de services de qualité, pour concourir à la cohésion sociale en assurant la proximité et l'accessibilité des équipements et des services ;
- préserver, restaurer, valoriser les ressources naturelles et permettre l'accès de tous à un environnement de qualité ;
- accueillir l'emploi et stimuler l'activité économique ;
- promouvoir une nouvelle politique de transports au service du projet régional : faciliter une mobilité raisonnée et durable des personnes et des biens, offrir les conditions d'une mobilité plus économe et moins centrée sur l'usage de l'automobile.

Groupe CACR

Conseil régional d'Île-de-France

6 rue Monsieur 75007 Paris

Tél : 01-53-85-68-50

Fax : 01-53-85-68-59

Président du groupe : Gabriel Massou

Secrétaire générale du groupe : Ghislaine Contant

Email : ghislaine.contant@wanadoo.fr

www.eluscacridf.org